

LA PREVENTION DU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

L'ACTION DES SERVICES DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES - SSTI

Sylvie Seguin – Responsable communication
Corinne Viala – Hygiéniste du travail
Catherine Perruche – Médecin du travail



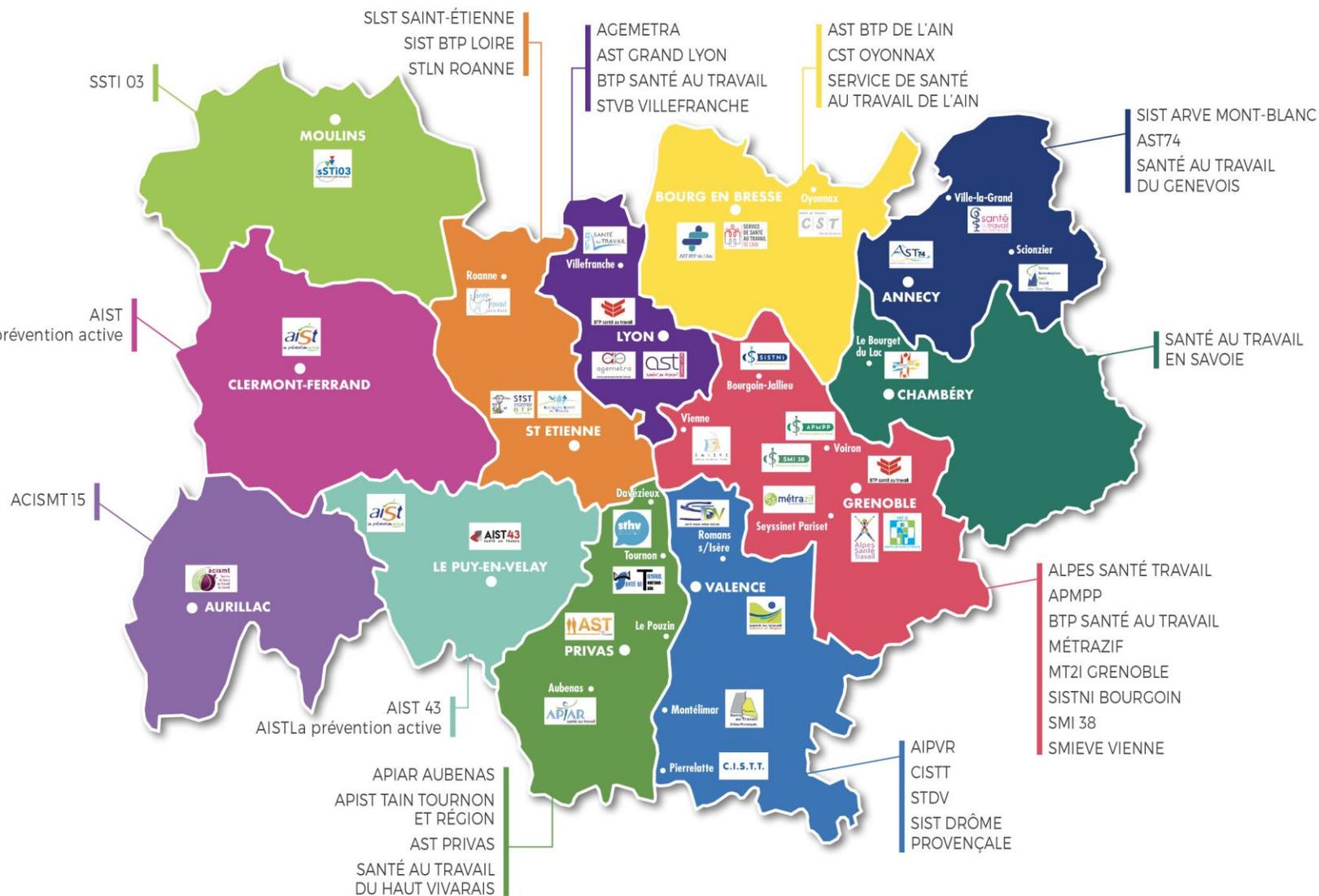
1^{ère} partie : missions et organisation des Services de Santé au Travail Interentreprises

Présentation : Sylvie Seguin – Responsable communication



Présanse Auvergne-Rhône-Alpes

- 12 Départements
- 33 SSTI
- + de 230 centres de proximité
- 200 000 Entreprises adhérentes
- 2 millions de Salariés suivis et pris en charge
- 500 Médecins du travail et Collaborateurs médecins
- 250 Infirmiers en Santé au travail
- 330 préventeurs



Les missions de Présanse Auvergne-Rhône-Alpes

Promouvoir la concertation et la coordination entre les différents services de la région

Traiter de toutes les questions d'intérêt régional touchant à la santé au travail

Organiser la représentation des services de la région

Faciliter le partage de moyens entre ses membres

Relayer les informations et positions nationales

Etudier et répondre en commun à toute question de Santé au Travail

Faciliter le recueil d'informations utiles à la profession

Veiller à la cohérence des actions et moyens régionaux et nationaux

Les Services de Santé au Travail

- Services Autonomes ou **Interentreprises** (Association loi 1901)

Agrément délivré par la DIRECCTE.

Financés exclusivement par les cotisations des adhérents

■ Gouvernance

- **Assemblée Générale**
- **conseil d'Administration** paritaire (Président Employeur* / Trésorier Salarié*)
- **Commission de Contrôle** (Président Salarié* / Secrétaire Employeur*)

* issus des entreprises adhérentes

Pour en savoir + :

SSTI : à quoi sert votre cotisation

<https://vimeo.com/238922243>

Les 4 missions des SSTI



1. **L'action de santé au travail en entreprise**
2. **La surveillance de l'état de santé**
3. **Le conseil aux employeurs et salariés**
4. **La traçabilité et veille sanitaire**



Vidéos :

SSTI : quelles missions ? <https://vimeo.com/195437007>
<https://www.presanse.fr/actualites/video-lapreventionenactions-synthese-du-12-mars-en-film/>

Les missions d'un SSTI

- Identification des risques professionnels
- Accompagnement des adhérents dans leur démarche de prévention
- Analyse des situations de travail
- Sensibilisation collective
- Maintien en emploi
- Information et sensibilisation aux risques professionnels
- E-learning
- Suivi individuel adapté, renforcé
- Visites d'embauche, adaptées aux risques et à la santé du salarié, de pré-reprise, de reprise, à la demande
- ...



Les SSTI : une équipe de professionnels à vos côtés



2^{ème} partie : exemple d'action en Prévention du Risque routier professionnel menée par un SSTI



Sylvie Seguin – Responsable communication : Ateliers addiction et risque routier

Corinne Viala – Hygiéniste du travail : Risque routier de mission aides à domicile –
Sensibilisations « risque routier » des salariés (contrat de moins de 45 jours)

Catherine Perruche – Médecin du travail : Actions « risque routier »

Risque routier en entreprise

Suivi individuel

Actions en milieu de travail

**Actions collectives « Bon cœur Bonne
conduite »**

Risque routier en entreprise : Suivi individuel

Information et repérage lors du suivi individuel (médecin/ IDEST) :

- Information sur les risques professionnels,
- Identification des facteurs de risques : addictions, hygiène de vie (alimentation, sommeil, activité physique, contraintes familiales...), hérédité, prise de poids
- Identification de pathologies médicales ayant un impact sur la conduite,
- Indicateurs : poids, Tension Artérielle, Périmètre abdominal, stress (EVA)...
- Adaptation du suivi



Risque routier en entreprise :

Actions en milieu de travail

- Fiche d'entreprise : repérage des risques (ATST / Médecin)
- Etude de poste
- Intervention ou actions d'information ou de sensibilisation à la demande de l'entreprise ou sur proposition du médecin du travail ou de l'Infirmier en Santé au Travail

Risque routier en entreprise : Réalisation d'actions collectives

Depuis 2003

- Enquête descriptive sur les **conditions de travail des chauffeurs Poids Lourds**, prévalence et type d'Accident du Travail ainsi que la prévalence des pathologies ayant des conséquences éventuelles sur l'aptitude au travail.
- Contraintes organisationnelles et état de santé dans le **transport scolaire**.
- Etude du vécu du déplacement routier de Mission => **secteur social**
- Enquête « **Bon Cœur Bonne Conduite** »
- **RDV prévention** (partenariat avec la CARSAT et la DIRRECTE) : « **addiction et risque routier** » Bassin d'Issoire et sur Cébazat.
- Actions **Aides à domicile** – Risque routier de mission
- **Ateliers « Addictions et risque routier »**
- Sensibilisations salariés avec contrat à moins de 45 jours et apprentis – addictions et risques routier

Risque routier en entreprise : Réalisation d'action collective

Résultats - 540 questionnaires remplis

- Obésité abdominale : homme 57%, femme 70%
- Comportement alimentaire délétère pour 32.5%
- Aucune Activité physique : 44%
- Stress professionnel perçu >6 : homme 10%, femme 27%
- Hérité : 43%
- Risque d'un accident cardio-vasculaire à 10 ans

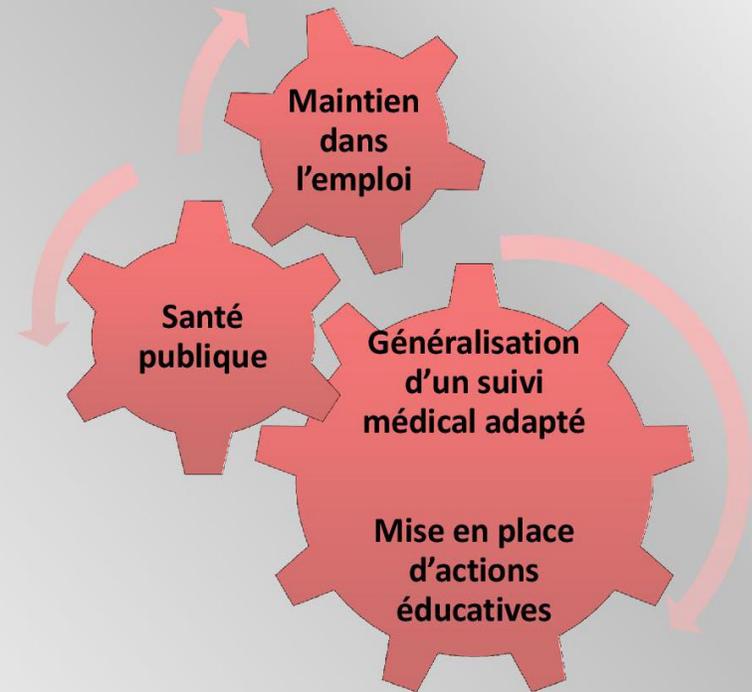
Action de prévention

Sensibilisation et conseils sur le risque cardio-vasculaire par des cardiologues, des pneumologues, des tabacologues, des nutritionnistes et des éducateurs sportifs lors de 4 ateliers organisés au sein de 3 services interprofessionnels de Santé au Travail.

Risque routier en entreprise : Réalisation d'action collective

CONCLUSION

- 29,4 % des conducteurs présentent un risque moyen à sévère



Ateliers addiction et risque routier 2019

Ateliers Addiction et risque routier

Depuis janvier 2019 : 7 ateliers : 61 entreprises

Avec la collaboration de la Sécurité routière

■ Programme

1. Présentation du Service de Santé au Travail
2. Réglementation liée au DUERP
3. Risque addictions
 1. Définition des substances psychoactives les plus courantes
 2. Contexte réglementaire
 3. Interaction, évaluation et statistiques (Sécurité Routière)
4. Risque routier et évaluation
 1. Ateliers pratiques
5. Gestion de crise
6. Plans d'actions de prévention

Proposition d'une démarche

■ Politique de prévention dans l'entreprise :

- **Sensibilisation** auprès des salariés : affichage informatif, sensibilisation collective sur le risque (*e-learning, réunion...*)
- **Formation** de l'encadrement
- **Rencontres interactives** avec un intervenant extérieur (*Service de santé au travail (médecin, infirmier, hygiéniste du travail...)*)
- **Intégration** des risques liés à la consommation de Substance psychoactive dans le **livret d'accueil** des nouveaux embauchés, rappels de ses risques dans une **note de service** ou lors de la communication du **Document Unique**.



Aides à domicile – risque routier de mission

Résumé

- Questionnaire : taux de réponse : 54.3 %

Constats

Nombre maximum de 6 missions par jour/salarié pour un temps moyen passé dans le véhicule allant de 15 mn à 1 h/j et avec pour 64.9 % d'entre eux un rayon sup à 10 km.

- Eva du vécu (échelle Chamoud-Simard)
- Plus d'1 H de trajet : 42 % = mal vécu ; 7 % = très mal vécu avec parfois un temps de pause inexistant. « Certains salariés signalent même devoir manger dans leur voiture en roulant ! »

Mode de restauration :

- 58 % des salariés mangent dans leur véhicule contre 38 % qui rentrent à domicile mais « souvent repas impossible en raison de planning chargé et manque de temps »



Profession



**Aides à
domicile**

- Ce sont exclusivement des femmes qui exercent pour 60% en milieu rural. Elles interviennent en moyenne dans 8 foyers par semaine.
- 72% ont 45 ans et plus.
- 50% ont entre 5 et 14 ans d'ancienneté.
- 78,2% travaillent à temps partiel.

Aides à domiciles – risque routier de mission

Conclusion

L'enquête a permis de dégager des éléments significatifs. Le temps de repas ressort comme une des principales sources de mal-être des salariés avec un risque d'accident de trajet de mission accru du fait de la précipitation entre les missions et la distance à parcourir.

Plan d'actions

- Structures sur divers secteurs un local muni d'une kitchenette permettant de pouvoir se restaurer à mi-chemin pour les plus longs trajets.
- Limitation du rayon d'actions des interventions , pour des raisons de sécurité, ce qui a également permis de limiter le risque de fatigue
- Sessions de sensibilisations cf. au risque routier dispensées pour les salariés (hors personnel administratif) par l'Hygiéniste du Travail de l'AIST la prévention active
-

Sensibilisation des salariés

Contrat moins de 45 jours

Sensibilisation des salariés – Contrat moins de 45 Jours

- Statistiques des sensibilisations réalisées sur les 3 dernières années

Thème : Risque routier	Nb de sessions de sensibilisations	Salariés convoqués	Salariés vus
2016	49	349	322
2017	56	452	371
2018	39	353	337

présanse

PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Merci pour votre attention

www.presanse-auvergne-rhone-alpes.org